

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00028 Numéro SIREN : 824 795 827 Nom ou dénomination : A2R

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2020 sous le numéro de dépôt 2776

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 541	176	1 365	
Immob. en cours / Avances & acomptes	10 000		10 000	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 720		2 720	2 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 261	176	14 085	2 700
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	88 560		88 560	96 480
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 651
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	459		459	1 182
Autres créances	296 815		296 815	124 454
Divers				
Disponibilités	67 923		67 923	104 725
TOTAL ACTIF CIRCULANT	453 757		453 757	329 491
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	468 018	176	467 842	332 191

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Réserve légale	100	100
Autres réserves	105 623	28 039
Résultat de l'exercice	230 809	77 584
TOTAL CAPITAUX PROPRES	337 532	106 723
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	46	24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	46	24
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	47 949	186 675
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 248	2 212
<i>Personnel</i>	12 594	12 804
<i>Organismes sociaux</i>	12 473	6 960
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	31 135	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	21 993	16 080
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 871	712
Dettes fiscales et sociales	80 067	36 556
TOTAL DETTES	130 310	225 468
TOTAL PASSIF	467 842	332 191

Compte de Résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	80 400	80 400		
Autres produits	3	1	2	284,81
Total	80 403	80 401	2	
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	6 133	3 423	2 710	79,19
Total	6 133	3 423	2 710	79,19
MARGE SUR M/SES & MAT	74 270	76 978	-2 708	-3,52
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 039	691	348	50,32
Salaires et Traitements	54 409	30 468	23 942	78,58
Charges sociales	19 207	11 574	7 633	65,95
Amortissements et provisions	176		176	
Autres charges				-100,00
Total	74 831	42 733	32 098	75,11
RESULTAT D'EXPLOITATION	-562	34 245	-34 807	-101,64
Produits financiers	268 882	49 149	219 733	447,08
Charges financières	816	248	568	228,95
Résultat financier	268 065	48 900	219 165	448,19
RESULTAT COURANT	267 504	83 145	184 358	221,73
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices	36 695	5 561	31 134	559,86
RESULTAT DE L'EXERCICE	230 809	77 584	153 224	197,49



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 467 842 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 809 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		11 541		11 541
Immobilisations corporelles		20		2 720
Immobilisations financières	2 700			
Total	2 700	11 561		14 261
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		176		176
Immobilisations financières				
Total		176		176
ACTIF NET				14 085

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 541	20	11 561
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 541	20	11 561
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SC VERT SAINT MARCEAU 45470 LOURY	200	283 177	50,00	283 177
SC VERT HALAGE 45470 LOURY	200		10,00	
SAS NOUVEL'R HABITAT 45000 ORLEANS	5 000	61 771	50,00	547
SC VERT LOIRE 45470 LOURY	200		50,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	2 720	2 720	295 695		125 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 385 834 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 560	88 560	
Autres	297 274	297 274	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	385 834	385 834	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	48 240
Total	48 240

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 130 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	46	46		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 248	2 248		
Dettes fiscales et sociales	80 067	80 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	47 949	47 949		
Produits constatés d'avance				
Total	130 310	130 310		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	46 830			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 830 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 905
Banque - Intérêts courus à payer	46
Primes de bilan CAP	12 594
Charges sociales sur primes prov.	4 635
Etat - autres charges à payer	690
Total	19 871

A2R

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 euros

Siège social : 127 rue du Poirier Rond

45000 ORLEANS

824 795 827 RCS ORLEANS

EXTRAIT DES DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRE DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 10 MARS 2020

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 230 808,56 €, au compte "Autres réserves".

Après affectation du résultat, le compte « autres réserves » s'élèvera à :

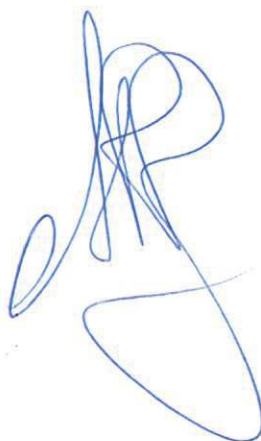
- ancien compte « autres réserves »	105 623,49 €
- affectation au 30.09.2019	230 808,56 €

Présent compte « autres réserves »	336 462,05 €

Dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE
LE PRESIDENT ET ASSOCIE UNIQUE**





Aucéa Audit S.A.R.L.
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel d'Orléans
289, Boulevard Duhamel du Monceau
45160 Olivet

A2R S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

A2R S.A.S.
127, rue du Poirier Rond
45000 Orléans

Ce rapport contient 17 pages

SL/

A2R S.A.S.

Siège social : 127, rue du Poirier Rond - 45000 Orléans
Capital social : 1 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'associé,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée au sein des statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A2R S.A.S.** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société S.A.S. A2R à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la valorisation des titres de participation et des avances financières liées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de Monsieur le Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la

convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par Monsieur le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements

ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Olivet, le 11 mars 2020

Aucéa Audit
Société de Commissariat aux comptes



Christelle Antoine
Associée

Bilan Actif synthétique

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 540,60	176,05	1 364,55	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	10 000,00		10 000,00	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 720,00		2 720,00	2 700,00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 260,60	176,05	14 084,55	2 700,00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	88 560,00		88 560,00	96 480,00
Autres créances	297 273,95		297 273,95	128 286,47
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	67 923,28		67 923,28	104 724,65
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	453 757,23		453 757,23	329 491,12
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	468 017,83	176,05	467 841,78	332 191,12
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif synthétique

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100,00	100,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	105 623,49	28 039,16
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	230 808,56	77 584,33
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	337 532,05	106 723,49
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	46,45	24,49
Emprunts et dettes financières diverses (3)	47 948,93	186 674,62
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 247,83	2 212,47
Dettes fiscales et sociales	80 066,52	36 556,05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	130 309,73	225 467,63
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	467 841,78	332 191,12
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	130 309,73	225 467,63
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	46,45	24,49
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat synthétique

	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	80 400,00	80 400,00
Chiffre d'affaires net	80 400,00	80 400,00
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	3,04	0,79
Total I	80 403,04	80 400,79
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 133,34	3 422,86
Impôts, taxes et versements assimilés	1 038,62	690,96
Salaires et traitements	54 409,42	30 467,53
Charges sociales	19 207,29	11 574,38
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	176,05	
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		0,10
Total II	80 964,72	46 155,83
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-561,68	34 244,96
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	268 881,70	49 148,57
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	268 881,70	49 148,57
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	816,46	248,20
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	816,46	248,20
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	268 065,24	48 900,37

Compte de résultat synthétique

	30/09/2019	30/09/2018
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	267 503,56	83 145,33

Compte de résultat synthétique (suite)

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	36 695,00	5 561,00
Total des produits (I+III+V+VII)	349 284,74	129 549,36
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	118 476,18	51 965,03
BENEFICE OU PERTE	230 808,56	77 584,33
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A2R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 467 842 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 230 809 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		11 541		11 541
Immobilisations financières	2 700	20		2 720
Total	2 700	11 561		14 261
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		176		176
Immobilisations financières				
Total		176		176
ACTIF NET				14 085

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 541	20	11 561
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		11 541	20	11 561
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SC VERT SAINT MARCEAU 45470 LOURY	200	283 177	50,00	283 177
SC VERT HALAGE 45470 LOURY	200		10,00	
SAS NOUVEL'RHABITAT 45000 ORLEANS	5 000	61 771	50,00	547
SC VERT LOIRE 45470 LOURY	200		50,00	

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	2 800	2 800	125 954		125 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 385 834 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	88 560	88 560	
Autres	297 274	297 274	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	385 834	385 834	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	48 240
Total	48 240

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 130 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	46	46		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 248	2 248		
Dettes fiscales et sociales	80 067	80 067		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	47 949	47 949		
Produits constatés d'avance				
Total	130 310	130 310		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	46 830			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 46 830 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 905
Banque - Intérêts courus à payer	46
Primes de bilan CAP	12 594
Charges sociales sur primes prov.	4 635
Etat - autres charges à payer	690
Total	19 871